

# Montée de la croix de la libération et Foulées Autunoises

## Règlement des deux courses pédestres

\*\*\*\*\*

**Règlement et inscriptions : <http://www.sautun-athle.com/>**

Date : dimanche 6 octobre 2019

Organisateur : Stade Athlétique Autunois, 6 rue Monseigneur Villard 71400 AUTUN

Inscriptions : à partir de 9h00, à Hôtel de ville, place du Champs de Mars

Départs : commun aux 2 courses, face à l'hôtel de ville, à 10h30

Arrivées : face à l'hôtel de ville pour les 2 courses.

### **Itinéraire pour la montée de la croix :**

départ rue du champs de Mars ; rue du Lycée Bonaparte, rue St Saulge, Gde rue Chauchien, Pte rue Chauchien, rue des bancs ; rue du chanoine trinquet ; rue bouteiller ; rue saint Pancrace, côte de Couhard (rue du Fbg St Pancrace/rue de Planoise: D120 route de Broye ; D256 Route de Mesvres ; chemin d'accès à l'esplanade de la Croix de la Libération, D256 Route de Mesvres, portion D120, rue du Faubourg St Blaise, rue Raquette, rue du vieux Colombier, rue Saint Pancrace, rue Bouteiller, rue du chanoine Trinquet, rue des Bancs, Pte rue Chauchien, Gde rue Chauchien, rue aux Cordiers, place du champ de Mars (arrivée devant la mairie)

Distance : 12,350 km. Dénivelé : 438m.

Ravitaillement : à la croix de la libération et à l'arrivée devant l'hôtel de ville.

Barrière horaire : 11 H 25 à la croix de la libération

**Au delà de cette barrière horaire, les participants seront mis hors course**

Catégories d'âges : la course est ouverte à tous, licenciés ou non, hommes et femmes nés en 2003 (cadets) et avant. Les licenciés FFA et UFOLEP Athlétisme devront obligatoirement présenter leur licence 2018-2019 et les non- licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an ou sa copie certifiée conforme.

Engagement : le montant de l'inscription sera de 12 euros le jour de la course, de 9 euros avant le 01/10 (internet ou papier – cachet de la poste faisant foi)

### **Itinéraire pour les foulées Autunoises :**

départ rue du champs de Mars ; rue du Lycée Bonaparte, rue St Saulge, Gde rue Chauchien, Pte rue Chauchien, rue des bancs ; rue du chanoine trinquet ; rue bouteiller ; rue saint Pancrace, côte de Couhard (partie rue du Fbg St Pancrace), chemin de la mine, rue du Faubourg St Blaise, rue Raquette, rue du vieux Colombier, rue saint Pancrace, rue Bouteiller,

rue du chanoine Trinquet, rue des Bancs, Pte rue Chauchien, Gde rue Chauchien, rue aux Cordiers, place du champ de Mars (arrivée devant la mairie).

Distance : 5 Km Dénivelé + 100 m

Catégories d'âges : la course est ouverte à tous, licenciés ou non, hommes et femmes nés en 2005 (Minimes) et avant. Les licenciés FFA et UFOLEP Athlétisme devront obligatoirement présenter leur licence 2018-2019 et les non- licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an ou sa copie certifiée conforme.

Ravitaillement : à l'arrivée hôtel de ville.

Engagement : le montant de l'inscription sera de 10 euros le jour de la course, de 7 euros avant le 01/10 (internet ou papier – cachet de la poste faisant foi).

## **2 Courses jeunes** :

Inscriptions gratuites jusqu'au 01/10 et 3 € sur place

Départ : 10h00 ; Poussins – Benjamins ; 2006 – 2009. (1800 m)

Départ : 10h15 ; école d'athlétisme 2010 et après (900m)

Licenciés ou non (certificat médical obligatoire de moins de 1 an pour les non licenciés)

Sécurité médicale L'UMPS suivra la course ; le service des urgences sera prévenu

Circulation : La rue du champ de mars sera fermée à la circulation puis, la circulation sera ouverte et régulée au fur et à mesure de la course entre la grande rue Chauchien jusqu'à l'embranchement de la D/120-D/256 (les coureurs devront donc courir à droite de la chaussée), puis **le circuit sera fermé à la circulation sur la D256 aller-retour (portion entre D120 et château de Montjeu et retour jusqu'à l'embranchement de la D120) ainsi que sur le chemin d'accès à l'esplanade de la croix de la libération**, puis la circulation sera à nouveau ouverte est régulée de l'embranchement D/256-D/120 jusqu'à l'arrivée place du Champ de mars (les coureurs devront donc courir à droite de la chaussée).

Assurance : l'organisateur souscrit une assurance (Responsabilité civile organisateur) pour la manifestation. Les participants doivent être couverts par une assurance liée à leur licence ou, pour les non licenciés, par une assurance personnelle. Les organisateurs dégagent leur responsabilité en cas d'accidents ou de dommages causés à des participants non assurés

Classement : un classement général individuel sera établi, toutes catégories confondues, licenciés ou non, masculins et féminins. Un classement pour chaque catégorie sera également établi : minimes, cadets, juniors, espoirs, seniors et vétérans.

Récompenses : Remise des récompenses à partir de 11h45 salle Colonel L'Evêque sous l'hôtel de ville d'Autun. **Présence sur le podium obligatoire pour retirer sa récompense.**

### **- Montée de la croix**

Bons d'achats\* de 100 €, 80 €, 60 € aux 3 premiers masculins et aux 3 premières féminines au scratch,

Bons d'achats\* de 20 € aux premiers et premières de chaque catégories (de CA à V4)  
**(récompenses non cumulables)**

### **- Foulées Autunoises**

Bons d'achats\* de 80 €, 60 €, 40 € aux 3 premiers masculins et aux 3 premières féminines au scratch,

Bons d'achats\* de 20 € aux premiers et premières de chaque catégories (de MI à V4)  
**(récompenses non cumulables)**

\*Bons d'achats Intersport valables 1 an dans les magasins d'Autun, Le Creusot, Montceau et Paray le Monial.